

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Tombé

AMENDEMENT

N° CL1101

présenté par
M. Le Gendre

ARTICLE 4 TER

À l'alinéa unique, substituer au mot :

« une »

le mot :

« deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de mieux coller à la réalité du marché du travail ainsi qu'à l'évolution des zones géographiques et métiers en tension, il est proposé d'actualiser la liste au moins deux fois par an.